

Au-delà des clivages, des laïcs unis pour faire bouger l'Église

Arnaud Bevilacqua et Christophe Henning

Les différentes organisations membres de Promesses d'Église devaient adopter leur charte jeudi 15 octobre, après dix-huit mois de travaux. La Croix retrace l'histoire de cette démarche inédite rassemblant des catholiques de différentes sensibilités, qui avancent avec la volonté de répondre à l'appel du pape François.

« *Vous ne vous attendiez sans doute pas à nous voir ensemble.* » À la tribune, devant les évêques de France, réunis à Lourdes en novembre 2019, deux laïcs : le responsable de la Communauté de l'Emmanuel en France et la secrétaire nationale du CCFD-Terre solidaire. Cette association improbable résume la philosophie de cette démarche inédite, baptisée Promesses d'Église.

Réunissant une quarantaine d'associations, mouvements et communautés – dont Bayard (éditeur de *La Croix*) –, ce groupe devait adopter sa charte lors d'une réunion plénière, à distance, jeudi 15 octobre. Un acte fondateur, permettant de mieux cerner et de faire vivre cet « ovni » ecclésial qui rassemble des organisations aussi diverses que le Secours catholique, le Chemin-Neuf ou encore la Délégation catholique pour la coopération (DCC).

À l'origine de ce projet qui bouscule l'Église de France, le choc des révélations et la force d'un appel. Les protagonistes de Promesses d'Église placent tous leur action sous le patronage du pape François et de sa *Lettre au peuple de Dieu*, publiée le 20 août 2018. Pour combattre le fléau des abus sexuels, de pouvoir et de conscience, le pape en appelait solennellement à l'engagement de tous les baptisés. Cette lettre a fait l'effet d'un électrochoc. Devant la gravité de la situation, des mouvements, des associations, des communautés s'en saisissent pour s'interroger d'abord en leur sein sur leurs pratiques. D'autres choisissent la voie de l'interpellation mais le temps de l'Église n'est pas celui des réactions à chaud.

C'est alors qu'un petit groupe informel autour du Secours catholique et du CCFD se réunit pour voir ensemble « **comment faire bouger l'Église** ». « *Très rapidement, nous avons eu la conviction que nous devions nous ouvrir pour ne pas rester entre nous, entre organisations qui se connaissent bien, se rappelle Guillaume Nicolas, délégué général de la DCC. Alors, nous avons pris nos carnets d'adresses pour inviter largement.* » Quitte à bouleverser la géographie ecclésiale traditionnelle. « *Si nous ne travaillons qu'avec des gens qui nous ressemblent, impossible d'avancer !* », tranche l'une des chevilles ouvrières de cette initiative.

Naissait alors la démarche Promesses d'Église, qui n'en portait pas encore le nom. Aujourd'hui, certains souhaitent même poursuivre l'élargissement du groupe, sur la base de la charte, comme un membre actif qui envisage d'intégrer des courants « plus tradis ». De son côté, la Conférence catholique des baptisé-e-s francophones (CCBF), tenant d'un catholicisme plus contestataire, n'a pas été sollicitée. « *L'initiative me semble d'autant plus belle dans le contexte français, marqué par des polarités et des antagonismes assez forts au sein de l'Église et ses différentes sensibilités, souligne le théologien Arnaud Join-Lambert, enseignant à l'université catholique de Louvain (Belgique). Toutes ces organisations possèdent des trésors d'expertise à partager.* » Au sein de Promesses d'Église, les catholiques se parlent et travaillent ensemble, ce qui, sans surjouer les clivages, n'est pas une évidence, même si certains responsables d'organisations se

côtoient et se connaissent. Tous les participants partagent ce sentiment d'assister à quelque chose d'inédit ; une démarche volontariste pour dépasser les préjugés.

« *Nous nous sommes découverts, nous n'avions pas forcément les mêmes attentes et avions nos propres craintes en interne et les uns sur les autres* », témoigne sœur Blandine Lagrut, de la Communauté du Chemin-Neuf. « *Il ne s'agit pas de gommer nos spécificités* », insiste Emmanuel Odin, responsable, avec son épouse Bénédicte, de la Communauté de l'Emmanuel en France, qui a rapidement rejoint le noyau dur. Les participants évoquent tous des échanges dans une ambiance « *conviviale* », même si la crise sanitaire a contraint les dernières réunions à se tenir à distance. « *Nous nous surprenons à être d'accord sur l'essentiel* », indique Guillaume Nicolas, qui voit tomber beaucoup d'a priori malgré des différences réelles. Ainsi peut-on voir un membre de l'Emmanuel, « *pas révolutionnaire dans l'âme* », appeler un évêque, qui se trouve être son ancien curé, par son prénom. Se réunir autour d'une table, d'accord, mais pour aller où ? Définir les objectifs de Promesses d'Église n'est pas chose aisée. « *Nous ne savons pas encore ce que nous voulons construire* », concède un participant.

Plusieurs sujets ont été abordés, comme la place des femmes, la lutte contre les abus, la formation des clercs... Mais le seul qui émerge vraiment concerne la synodalité. « *Nous sommes pressés par la gravité de la situation mais le choix a été fait de ne perdre personne en route* », affirme Mathieu Monconduit, représentant du Mouvement chrétien des cadres et dirigeants (MCC). Toutefois, une idée assez claire de ce qu'ils ne veulent pas se dégage. Il ne s'agit pas d'une ébauche de représentation des laïcs à l'allemande, comme le Comité central des laïcs allemands, le ZdK. « *Ce n'est pas notre ambition, déclare Guillaume Nicolas. Nous n'avons ni la vocation d'être représentatifs des catholiques de France, ni d'être le porte-voix des laïcs.* » Promesses d'Église cherche à inventer sa propre voie. Pour les uns, « *avancer et réfléchir ensemble, c'est déjà l'essentiel* », quand d'autres évoquent l'horizon d'assises de l'Église de France ou d'un synode national. Un consensus semble se dégager sur la volonté d'apporter une contribution avant le Synode sur la synodalité qui doit se tenir en octobre 2022 au Vatican.

L'absence de direction clairement établie peut se révéler déroutante et faire naître quelques frustrations chez ceux qui voudraient aller plus vite. Les plus pessimistes craignent, sans le souhaiter, que « *tout cela n'accouche d'une souris* ». Le comité de pilotage tient bon, convaincu que le « *moment est favorable* ». « *Il faut s'inscrire dans la durée pour transformer l'Église en profondeur* », clame Dominique Rouyer, la secrétaire générale du CCFD. « *Promesses d'Église ne fait pas de lobbying mais est une plateforme où l'on fait l'expérience entre nous d'une Église synodale, assure sœur Blandine Lagrut. Avec un agenda trop précis, nous pourrions nous faire peur mais nous n'avons, a priori, pas de limites.* »

Le parti a été pris d'associer les évêques. « *Promesses d'Église n'est pas une démarche dissidente* », précise l'un des participants. La première réunion plénière, en mai 2019, s'est d'ailleurs tenue à la Conférence des évêques de France et son président, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, a reçu une délégation de Promesses d'Église en septembre de la même année. Il a missionné deux évêques pour accompagner les travaux et intervenir le cas échéant : Mgr Dominique Blanchet et Mgr François Fonlupt. « *Il y a aujourd'hui un appel assez fort pour développer le travail en commun, note le théologien Arnaud Join-Lambert. C'est aux évêques de saisir cette occasion.* »

Repères

Une démarche inédite

20 août 2018. Dans sa *Lettre au peuple de Dieu*, le pape François reconnaît les manquements de l'Église face à la crise des abus sexuels et appelle tous les baptisés à s'engager.

Octobre 2018. Un petit groupe de mouvements se réunit pour réfléchir aux suites à donner à la lettre du pape.

Mai 2019. Première rencontre plénière de Promesses d'Église, qui rassemble alors une trentaine de mouvements, à la Conférence des évêques de France (CEF).

6 novembre 2019. À la demande de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, une délégation intervient à Lourdes à l'Assemblée plénière des évêques de France.

15 octobre 2020. Les organisations membres se retrouvent en réunion plénière à distance pour adopter leur charte.

entretien

« Nous sommes attentifs à ce que le mouvement tienne dans la durée »

Recueilli par Christophe Henning

Mgr Dominique Blanchet Évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la Conférence des évêques de France L'un des deux évêques chargés d'accompagner Promesses d'Église se réjouit de son émergence, tout en rappelant que la convocation d'un synode national ne peut émaner que de la Conférence épiscopale.

Dès l'automne 2018, Promesses d'Église prend contact avec la Conférence des évêques de France, et vous êtes chargé de l'accompagner : vous étiez alors président du Conseil pour les mouvements et associations de fidèles.

Mgr Dominique Blanchet : J'ai été touché et impressionné par la réaction forte suscitée par la *Lettre au peuple de Dieu*. L'initiative de Promesses d'Église s'inscrit dans cette réception. Ce rassemblement est totalement nouveau et inédit au niveau national. Mgr Fonlupt, actuel président du Conseil pour les mouvements, et moi-même sommes très attentifs aux moyens qui permettront de tenir cette dynamique dans la durée. La charte qui vient d'être signée en est un. Les initiateurs ont exprimé leur volonté de travailler en synergie avec les évêques.

Les mouvements qui participent sont de sensibilité ecclésiale parfois très éloignée : n'est-ce pas une difficulté ?

Mgr D. B. : La diversité des participants est frappante : les responsables des mouvements font connaissance et dépassent leurs a priori. C'est le fruit habituel de toute démarche synodale. Il y a dans l'Église des préjugés qui ne résistent pas lorsque nous décidons de travailler ensemble. Et ces rencontres ont le goût de la nouveauté. Dans les diocèses, ces échanges sont plus habituels : que les laïcs se retrouvent pour réfléchir ensemble n'est heureusement pas totalement nouveau !

Ce « collectif » n'est ni un mouvement, ni une association... Comment tenir ensemble ?

Mgr D. B. : La charte va aider à trouver des raisons communes d'être dans cette dynamique. Le but, aujourd'hui, n'est pas encore très clair. Ce qui est établi, c'est la volonté de répondre au pape pour lutter contre le cléricalisme, qui est « *le mépris de la grâce baptismale* », selon les mots du pape Benoît XVI. Cette dérive peut être le fait de prêtres et aussi de laïcs. Chacun de ceux qui participent s'interroge sur leur propre mode de gouvernance. C'est assez remarquable.

Quelles seraient les difficultés de cette initiative ?

Mgr D. B. : Tenir dans la durée. Promesses d'Église a été présenté durant l'Assemblée plénière des évêques de novembre 2019. Tout en encourageant la démarche, nous avons attiré leur attention : il faut garder au centre la mission de l'Église mandatée pour annoncer le Christ au monde. C'est un des critères d'ecclésialité définis par Jean-Paul II dans l'exhortation *christifideles laici* (1988).

Cet engagement des baptisés pour réparer l'Église n'ouvre-t-il pas la perspective d'un synode national ?

Mgr D. B. : Que le pape annonce un synode sur la synodalité a encouragé Promesses d'Église. Leur initiative est déjà synodale, ce qui signifie « faire chemin ensemble ». Que les responsables nationaux des mouvements posent la question d'un synode national n'est pas surprenant, mais cultiver une culture de synodalité est plus important encore. Un « synode » est en effet un événement singulier. Sa forme est précisée par le droit de l'Église : si des mouvements en émettaient le souhait, une telle convocation nationale ne pourrait être décidée qu'en Assemblée des évêques.